



LES AMIS DE LA TERRE MIDI-PYRENEES

22 place du Salin - 31000 TOULOUSE

Tél.-rép.-fax : 05 61 34 88 15

Courriel : <midipyrenees@amisdelaterre.org>

Sites : <www.amisdelaterre.org> & <<http://amisdelaterremp.free.fr>>

LA FEUILLE VERTE

Août-Septembre 2010

n°222

Circuits courts et courts-circuits...

Dominique Gilbon

Un certain nombre de citoyens (de plus en plus nombreux d'ailleurs) se rendent compte que les denrées alimentaires (entre autres) proviennent de contrées parfois très lointaines et font de longs trajets (très souvent en camion) sans raisons particulières. Bien sûr ce n'est pas cette prise de conscience, ni l'obligation d'indiquer la provenance des denrées, ni une demande de plus en plus forte de se rapprocher de produits biologiques, et pourquoi pas issus du commerce équitable, qui met en danger la grande distribution... mais quand même...

Dans un effort de rendre plus proche géographiquement, socialement, voire culturellement, les producteurs et les consommateurs et devant le besoin d'ouvrir des débouchés aux petits producteurs, le ministère de l'agriculture et les syndicats agricoles soutiennent « les marchés de plein vent » et la vente directe à la ferme ou sur le bord des routes... Cette ébauche de « circuits courts » ne met pas vraiment non plus en danger la grande distribution... mais quand même...

Un peu comme les « circuits bouff » des années 70 qui soutenaient les premiers producteurs bios, de véritables « circuits courts » se sont mis en place depuis les années 1990. Sont arrivés les Jardins de Cocagne qui avaient un objectif purement social d'insertion de personnes en difficulté par le maraîchage biologique, et surtout les AMAP qui affichent une solidarité avec les petits producteurs autant qu'une recherche de garantie de qualité du produit. Elles ont acquis une notoriété telle qu'elles sont menacées maintenant de contrôles vétérinaires et des services de la répression des fraudes comme cela a été le cas dans deux AMAP normandes au mois de mai.

D'autres réseaux moins formels voient le jour pour créer un lien social fort au travers d'échanges personnels dans le but plus ou moins exprimé d'expérimenter des démarches qui cherchent leur inspiration dans des notions plus fines de solidarité, de mutualisation ou même de soutien politique partagé avec des causes sociales ou politiques (zapatistes, palestiniennes, etc.).

Cette démarche cherche à mettre en lumière **une alternative possible à une économie de marché** dans le cadre de la « simplicité volontaire » et d'une certaine idée de la « décroissance ».

Mais ces nouvelles formes d'échanges et de distribution posent de nombreuses interrogations. Peut-on généraliser une économie associative (SEL, systèmes d'échanges, etc.) ? Quelles limites légales peut rencontrer cette économie : travail au noir, copinage ? Où est la solidarité par l'impôt dans un système économique qui déraile ? Avec les Faucheurs, les Désobéissants et autres, quelle part donnons-nous à la légalité par rapport à la légitimité ?

Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, Caracole, Mut-Vitz 31 et l'Amap des Milans tenteront de mettre au clair ces sujets lors des Journées « Circuits courts et courts-circuits » : le 22 septembre à 20h30 salle Osète à Toulouse, le 23 septembre à Villefranche de Lauragais et le 25 septembre à la Ferme de 50 à Ramonville.

Journées Circuits courts et courts-circuits

22 septembre 20h30-22h00 à Toulouse (salle Osète)
Conférence-débat « Les circuits courts : définition et historique » par Alain Marcom, organisée par les Amis de la Terre Midi-Pyrénées.

23 septembre 21h00-23h00 à Villefranche de Lauragais (cinéma Ciné-bor) : Projection du film de Coline Serreau « Solutions locales pour un désordre global » suivi d'un débat, organisé par le réseau Floréal du Lauragais. Entrées à 4,50 euros et 3,50 euros. Un bus partira de Ramonville.

25 septembre à Ramonville St-Agne (Ferme de 50)

Organisé par l'association Caracole, avec le concours de Mutvitz 31 et l'Amap des Milans.

10h00-12h30: table ronde d'ouverture

Définition des circuits courts ; synthèse du débat du 22 septembre ; présentation des intervenants et des associations (Amap, Floréal, Mutvitz 31...) avec leurs témoignages.

12h30-14h00 : Apéro avec la chorale de Caracole & Auberge espagnole

Durant la journée, possibilités de se regrouper autour des stands, pour des personnes voulant échanger plus précisément sur des thématiques communes (entre AMAP de légumes, de viandes, etc.) ou pour projeter un film sur le café du Chiapas, une réflexion sur l'échange de graines...

14h00-19h00 : Débats sur les enjeux des circuits courts :

1/ Légalité d'un circuit court : Quelle légalité dans notre économie de marché ? L'économie sociale et solidaire dans l'économie capitaliste.

2/ Légitimité d'un circuit court : Un acte de résistance ? Avec Jean-Pierre Petitgras.

3/ Le rôle du citoyen face aux collectivités locales, la relocalisation des activités de production alimentaire. Quel enjeu économique, environnemental et social ? Avec Pierre Besse (à confirmer).

19h00-20h30 : Repas préparé par Michel Daran.

20h00-21h00 : Concert (Redjacks en première partie)

21h00-23h00 : Groupe de musique pour danser

Contacts :

Sabine Delcourt : association.caracole@gmail.com

Roland Brefel : 05 61 75 68 90 rbrefel@libertysurf.fr

Dominique Gilbon : 05 61 75 93 10 dominique_gilbon@yahoo.fr

APERITIF CITOYEN : 4e ANNIVERSAIRE de la SAUVEGARDE DES PLATANES CENTENAIRES de la route d'Albi (ex RN88)

Rendez-vous : le vendredi 24 sept 2010

à partir de 18h30 à L'Union, à l'angle de la rue du Somport et de l'avenue de Toulouse, en face de la pizzeria
Route d'Albi (rocade sortie n°14)

Bus 39/75/76 (arrêt Ctre Cial L'Union Somport)

Contacts : Anne Kimmel : 06 80 44 69 76

Qualité de l'air : de quelques particules nocives cachées sous les bons indices...

Laure Teulières

Respirez en paix, citoyens, l'air est bien surveillé ! Tout au long de l'année, l'ORAMIP (Observatoire régional de l'air en Midi-Pyrénées) nous délivre un indice de qualité de l'air pour les

principales agglomérations (Toulouse, Albi, Castres, Tarbes, Lourdes, Montauban). Si on prend l'exemple de Toulouse, 71% des jours de l'année 2009 ont eu un indice « bon » ou « très bon », 8,8% seulement « médiocre », et à peine 0,5% « mauvais ». La procédure « d'information du public » en cas de dépassement de seuil n'a été déclenchée que pour 5 journées (et sans doute personne ne s'en est rendu compte, tant elle est discrète...). « Ah ? Alors enfin un truc qui ne va pas si mal ? ! » Pourtant, si on lit en détail le rapport d'activité de l'observatoire, on découvre une situation assez différente, et **des résultats franchement préoccupants pour plusieurs polluants mesurés**. **Dioxyde d'azote** : l'objectif de qualité n'est pas atteint pour les stations en proximité du trafic automobile, même la valeur limite en moyenne annuelle est dépassée pour 4 sites de mesure (St-Cyprien, rue de Metz, rue Pargaminières, périphérique). **Ozone** : l'objectif de qualité pour la protection de la santé a été dépassé par toutes les stations de l'agglomération, et même celui pour la protection de la végétation par toutes les stations toulousaines. **Particules PM10** : l'objectif de qualité n'est atteint sur aucun site, la valeur limite a été dépassée 64 jours en bordure du périphérique. **Benzène** : l'objectif de qualité a été dépassé sur tout le centre ville, avec un maximum rue Pargaminières. « Ah... ce n'est plus tout à fait le même tableau !!! » Pourtant, il suffit de garder les yeux rivés à l'indice quotidien pour inspirer à pleins poumons ! **Question naïve : à quoi servent des indicateurs destinés à l'information du public**, s'ils ne rendent pas compte du fait que les valeurs de qualité ne sont pas atteintes, et certaines valeurs limites assez largement dépassées ? **C'est quoi un air « bon » dans ces conditions ?** La pollution chronique affecte la santé, cela toutes les études le démontrent. Outre les dommages incalculables aux personnes, c'est un coût que nous supportons collectivement. Mais pour réagir, encore faudrait-il que les habitants ne s'imaginent pas vivre au bon air ! Cela fait des années que nous avons soulevé ces problèmes... sans résultat. C'est désormais Claude Thirriot qui va suivre ce dossier et nous représenter auprès de l'ORAMIP. Pour le reste, face à ce constat de pollution, **ce sont les autorités politiques (Grand Toulouse, Sicoval, mairies, dont le Capitole au premier chef) que nous interpellons**. Elles doivent assurer, ici et maintenant, le « droit à respirer un air de qualité » reconnu par la loi sur l'air de 1996. Pour réduire la pollution en ville, il faut limiter la circulation routière qui génère l'essentiel des produits en cause ici. La piétonnisation annoncée du centre doit être mise en œuvre rapidement, et d'autres mesures très volontaristes seront nécessaires. Quel plan d'action proposent les pouvoirs publics ?

Les dessous de la LGV vus de Toulouse

Jean-Paul Damaggio

J'ai envie d'user de l'angle poétique pour rendre compte de la réunion toulousaine du 25 juin dernier sur la LGV (Ligne à grande vitesse) proposée par deux associations courageuses (les Amis de la Terre et le collectif Urgence Climatique Justice Sociale) pour une cinquantaine de personnes (dont une bonne dizaine du collectif Val de Garonne-Lomagne). On y rappela les merveilles du train où on peut se reposer, penser à des tas de choses, rêver en voyant défiler le paysage, dormir, manger, écrire... Dans ce confort portant à la sérénité, une heure en moins pour aller de Toulouse à Paris devient dérisoire. Ce temps gagné est un plaisir perdu ! Simon Charbonneau affirma partager totalement cette philosophie de la vie – tout comme le reste de la salle, à entendre les applaudissements –, mais que malheureusement ce discours n'était plus audible par les élites qui mettent en place la LGV. En conséquence, il faut ajouter d'autres arguments, ceux-là sonnants et réverbérants.

Rappelons l'aspect financier de l'opération : les collectivités territoriales doivent payer, payer pour un concessionnaire privé, payer pour des LGV qui ne passent pas dans leurs territoires ! Les départements ne paient pas pour les TER utiles à leurs

habitants, mais pour la LGV qui ravage leurs terroirs ! Pour les ami-e-s Toulousain-e-s, « chanceux » de cette promesse d'être si bien desservis, détaillons un point qui, s'il est repris, pourrait envahir la ville comme une traînée de poudre. Au titre du Conseil régional, la dépense prise sur leurs impôts sera de 540 millions d'euros. Avec les impôts pour le Conseil général la somme se monte à 402 millions supplémentaires. Ajoutons pour faire bonne mesure ce qui vient des impôts locaux : 300 millions. Pour les habitants du Muretin le total est de 22 millions, 35 millions pour ceux qui vivent dans le périmètre du Sicoval. Autant de moins pour faire autre chose, de nouveaux transports en commun par exemple, ou rénover les lignes existantes. Par une dépense minime on peut en effet avoir des voies ferrées où le TGV passe de 160 à 220 km/h. Ou comment dire oui aux lignes existantes pour défendre un train démocratique sans mettre le doigt dans l'engrenage de dépenses délirantes.

Comment arrêter ce projet pharaonique ? Cette question est revenue, comme dans toutes les réunions. Pour le moment, les opposants à la LGV ont utilisé trois armes : l'information, la contre-expertise et la manifestation. Des moyens d'action dont tout le monde connaît les limites. Faut-il prévoir un passage à l'action directe ? Ici ou là, l'idée est dans l'air : par exemple, menacer d'empêcher les travaux par la présence de tracteurs sur la ligne. Pour le moment, deux personnes ont été convoquées au commissariat avec dossiers transmis au procureur, pour le simple fait d'avoir verbalement indiqué aux employés venant faire des forages, qu'ils risquaient de susciter la colère publique. Faut-il oublier que nous sommes dans une société qui a perfectionné l'endoctrinement des citoyens et les moyens de la répression policière ? Par contre, là où le refus des forages avait un soutien municipal affiché, la répression est absente. Dans tous les cas, sans information, sans ce travail de fourmi, les actions isolées sont vouées à l'échec... si par cas elles apparaissent. **Depuis plusieurs mois, nous avons vu évoluer le rapport de forces en notre faveur**. Il y a à présent une course de vitesse entre les promoteurs de la LGV, qui savent que le temps joue contre eux, et les opposants qui veulent soulever les dernières arnaques pour faire sortir de l'indifférence la majorité silencieuse. Une course de vitesse à l'échelle européenne...

P.S. Témoignage amusant d'une dame peu familiarisée avec le train : elle prend un billet pour Toulouse-Paris, monte dans le convoi indiqué, se retrouve à Bordeaux ; elle croit s'être trompée, on la rassure et elle comprend enfin que pour aller de Toulouse à Paris on ne passe plus par Limoges ! En effet, si vous demandez un billet, jamais on ne vous propose de prendre la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse). Quant au prix du billet, c'est sûr, on peut avoir un Toulouse-Paris à 30 € (en s'y prenant à l'avance), mais le Toulouse-Montauban coûte 10 € ! On appelle ça la justice sociale.

Dépollution des ballastières ? L'Arlésienne !

Rose Frayssinet

Nul à Toulouse n'a oublié que 46 000 tonnes de nitrocellulose (explosif utilisé pendant les 2 dernières guerres) macèrent dans 4 gravières (ballastières) depuis près de 90 ans. Depuis, nos édiles ont voulu un Cancéropôle à 500 m du site. Aussi la DGA (Direction générale de l'armement), redevenue propriétaire des lieux depuis 2004, nous promet de dépolluer le site : promis juré ! Mais **les années passent et à chaque réunion, la DGA doit nous révéler les procédés et modalités de dépollution**. En 2008, le Préfet de Région s'était même risqué à donner des dates et des lieux de traitement...

Enfin le 22 juin dernier, dans le cadre du SPPPI (Secrétariat permanent de prévention des problèmes industriels), l'Armée allait tout nous raconter... En introduction, M. Savall, Président du SPPPI, y a rappelé les propriétés de la nitrocellulose : inflammable à l'air, insoluble dans l'eau, ce qui rend

pratiquement impossible sa dégradation par bio-rémediation ; les procédés de traitement, tant thermique que physicochimique, sont longs et coûteux. Quand la DGA a pris la parole, ce fut pour nous dire combien elle va faire attention à l'assèchement des ballastières (elle sait acheter des pompes si nécessaire !), combien elle va protéger grenouilles, milans noir et libellules, ainsi que quelques chênes et autres saules qui se sont acclimatés sur ce site que l'Europe a classé Natura 2000. Que lorsqu'elle fera des travaux, les périmètres de risques n'atteindront pas le Cancéropôle. Quant aux résultats des études pour dépolluer... la DGA vient juste de passer des marchés (le 2 juin 2010) avec 5 grosses entreprises pour des résultats d'études fin 21013 portant sur la faisabilité de traitement par bio-rémediation. Les travaux de dépollution sont envisagés au plus tôt en 2014... à condition que les coûts soient supportables. **Face à toutes nos interventions indignées et questions, la DGA se défile**, après avoir minimisé les quantités de nitrocellulose dans les ballastières et sur les berges (elle n'en reconnaît que 4 700 tonnes depuis 2007 !). Nous pressentons déjà que, dans 3 ou 4 ans, espérant que nous ayons perdu la « mémoire » du site, elle pense pouvoir se permettre de le laisser en l'état.

L'Initiative de transition : une des voies possibles pour sortir de l'impasse ?

Joseph Gonzalés

Le modèle de transition est né en 2005 à Kinsale en Irlande, de la rencontre d'un enseignant en permaculture, Rob Hopkins, et de Colin Campbell membre de l'association pour l'étude du pic pétrolier (ASPO).

Les objectifs de ce mouvement sont, pour les citoyens d'un territoire, de prendre conscience des conséquences du pic pétrolier et d'anticiper les mutations à venir, par la mise en place de solutions visant à :

- réduire les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie fossile,
- retrouver un bon degré de résilience (qui est la capacité d'un système à retrouver rapidement un bon équilibre après une perturbation) par la relocalisation de l'économie, et l'intensification des liens entre habitants et acteurs économiques et politiques locaux.

Dans le cadre des villes, par exemple, la résilience est sa capacité à ne pas s'effondrer aux premiers signes d'une pénurie de pétrole ou de nourriture.

Les principes de transition reposent principalement sur :

- la nécessité d'agir localement, parce que l'économie devra inévitablement se relocaliser en grande partie ; parce que c'est le niveau auquel les citoyens peuvent inventer des solutions bien adaptées à leur réalité et passer à l'action ; et c'est souvent près de nous que se trouvent les gens, les ressources et les solidarités pour agir.

- la mise en œuvre de solutions crédibles et appropriées par la mobilisation de la communauté dans son ensemble, car les défis et les conséquences du pic pétrolier et du dérèglement climatique nécessitent la participation de la société dans son ensemble

- une vision optimiste de l'avenir, qui voit les crises comme des opportunités de changer radicalement la société actuelle
- la permaculture qui désigne la création d'une culture de la permanence dont nous aurons besoin pour soutenir un monde d'après le pic pétrolier.

L'initiative de transition comporte 12 étapes, dont nous retiendrons principalement :

- l'étape initiale qui consiste à créer un groupe de pilotage temporaire chargé de constituer des groupes de travail.
- des étapes de sensibilisation et de communication incluant la mise en place de relations positives et productives avec les autorités locales.
- la création d'un plan de descente énergétique (PADE) qui planifie sur 20 ans une diminution volontaire et contrôlée de la

consommation d'énergie sur le territoire pris en charge par l'initiative de transition. Par exemple à Bristol, le PADE mis en place prévoit la réduction de la consommation de pétrole de 50 % en 2020.

C'est à ce moment seulement, à partir de la mise en place du PADE, que commence véritablement la transition de la communauté vers un futur plus résilient.

Le modèle de transition a été appliqué à Totnes, en Grande Bretagne à partir de 2006. Ce concept est aujourd'hui **mis en œuvre dans plus de 250 lieux et une quinzaine de pays**, dont la Belgique voisine. **Où en sommes-nous en France ?** Il existe de nombreux groupes dont l'activité s'est concentrée sur l'organisation de réunions d'information sur le mouvement de transition (Bordeaux, Grenoble, Salies du Béarn, etc.) et cette liste s'allonge chaque jour. Le groupe le plus avancé dans la démarche a pris le nom de « Trièves après Pétrole » et travaille sur un territoire rural d'environ 300 km², situé à une cinquantaine de kilomètres au sud de Grenoble, comptant environ 8000 habitants répartis sur 29 communes et 3 communautés de communes. Les actions concrètes réalisées dans ce projet vont de la mise en place de circuits courts pour les céréales et la production maraichère, d'écoquartiers et de maisons écologiques, mais aussi de la valorisation locale de la filière bois (de la production de bois déchiqueté, au chauffage collectif à plaquettes), d'un pôle fort autour de l'écoconstruction (formation professionnelle, réseau d'artisans), d'un système d'échanges locaux (SEL)...

Par tous ces exemples nous voyons que le mouvement de transition est une démarche volontariste pour résoudre des problèmes concrets qui bien sûr sont déjà abordés par de nombreuses entités, associations, collectivités. L'originalité du mouvement réside dans la rationalisation de la démarche et l'implication coordonnée de tous les acteurs, avec tous les obstacles inévitables que cela implique. Pourtant vu l'ampleur des problèmes à venir liés à la perspective inéluctable du pic pétrolier et des effets dévastateurs du dérèglement climatique, cette piste mérite d'être explorée et demandera la participation de tous.

Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, avec d'autres associations, organiserons au dernier trimestre 2010 une réunion publique pour la présentation de cette démarche (à suivre...)

Sources et infos :

Site : <http://villesentransition.net>

Documents :

- Schéma de Transition, Pierre Bertrand, Trièves
- Guide des initiatives de transition 2008 (traduction)
- Les 9 étapes d'une initiative de transition (traduction)

Les platanes du Canal...

Dominique Gilbon

Sans entrer de nouveau dans la polémique à propos de l'œuvre de Dimitri XENAKIS, nous estimons, comme association de protection de l'environnement (siégeant à la Commission des Sites), qu'il aurait été profitable à tous, qu'avant de mettre en chantier cette œuvre contestée sur les platanes du Canal du Midi, que la mairie en informe la Commission des Sites et les associations de protection de l'environnement. Au passage, nous tenons à préciser que les ATMP n'approuvent pas, bien-sûr, la manière dont l'exposition a été « déposée ». Sur les conseils de Fabrice Salmon spécialiste en arboriculture, nous avons fait analyser l'écorce des arbres par la FREDEC (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles des cultures de midi Pyrénées) *L'examen microscopique met en évidence un champignon du genre *helminthosporium spp saprophyte* (on ne sait pas à qui ça profite...).* *Il se serait développé suite à la pose des plastiques et bien qu'il ne présente à priori aucun danger pour l'arbre, il faudrait quand même envisager l'application de produits homologués contre les maladies des arbres si le mycélium prolifère...*

Depuis les résultats de cette analyse, nous avons constaté que près de 800m2 d'écorce sont déjà contaminés sur les 70 platanes en question.

Nous n'avons pas encore décidé de la suite à donner à cette affaire, mais nous ne resterons pas inactifs. Qu'on se le dise !!!

Il faut sauver les Platanes de la route d'Albi (RN88) !

Joseph Gonzalés

Un grand retour en arrière !

Juin 2006 : « Arbres et routes » et « les Amis de la Terre Midi-Pyrénées » déposent une requête en Annulation contre la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) portant sur la réalisation d'un TCSP (Transport en Commun en Site Propre) depuis le carrefour d'Atlanta (Toulouse) jusqu'à la commune de Castelmaurou.

Cette requête doit passer devant le tribunal Administratif de Toulouse le 2 septembre 2010.

Pourquoi cette action en justice ?

Le projet provoquerait la destruction d'une coulée verte de plus de 250 platanes centenaires, cela pour la création d'un boulevard surdimensionné ne donnant qu'un gain de temps de 7mn aux usagers pour un coût de 27 millions d'euros. Ce projet confirmerait encore la primauté donnée à la voiture individuelle, en contradiction avec les principes du Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine et du Plan de Déplacement Urbain.

Un petit bond dans le futur :

Dans 15 jours environ, nous saurons si la Déclaration d'utilité publique est confirmée, maintenant la situation des platanes dans la précarité actuelle ou bien si elle est retirée, remettant ainsi en cause le projet et permettant l'optimisme sur l'avenir des arbres.

Quelle résistance

Notre action de résistance et de promotion de solutions alternatives – soutenue par une pétition de 10 000 signatures – a reçu le soutien de la Fondation Nature et Découverte sous l'Égide de la Fondation de France.

Notre mobilisation future dépendra du maintien ou de l'annulation de la DUP. (à suivre...)

Les Amis de la Terre ont perdu une compagne

Nous avons reçu le mercredi 9 juin la nouvelle du décès d'Hélène Gassie. Que dire sinon qu'il faut continuer notre participation aux luttes écologiques et sociales, avec enthousiasme, comme elle a su le faire dans tant d'actions et de réseaux militants : Amis de la terre, Semences Paysannes, Ortie, Conf, Les Faucheurs Volontaires, etc. Nous garderons en mémoire son accueil et sa cuisine gastronomique lors de l'AG nationale des Amis de la Terre à Montfort en Chalosse dans les Landes.

25 septembre Journée du dépassement

Thierry Schlumpf

La journée du dépassement témoigne symboliquement d'un épuisement des ressources planétaires. En quoi les **circuits courts**, thématique sur laquelle nous mettons l'accent dans ce numéro de rentrée, apportent-ils une réponse à une surconsommation mortifère ? Le premier élément qui vient à l'esprit, c'est l'économie d'énergie, avec évitement concomitant d'une production de gaz à effet de serre, apportée par le choix de produits locaux : moins de camions sur les routes, moins d'avions cargo dans les airs, si l'on renonce aux fraises en hiver... et aux yaourts industriels toute l'année. Une agriculture moins intensive en intrants, eux-mêmes à base d'hydrocarbures. Avec en prime, une création à nos portes d'emplois à forte utilité sociale. Au delà de ces (quasi) lieux communs, il existe des implications plus subtiles : relocaliser la production agricole, c'est diminuer l'intérêt qu'ont les multinationales à façonner des monocultures d'exportation agrochimiques, lesquelles dégradent **sécurité alimentaire**, santé publique et structures sociales dans les pays du Sud. Rechercher une plus longue durée de vie des objets, pousser plus loin leur recyclage, donc produire moins de déchets, voilà d'autres conséquences logiques d'un système qui introduit un élément d'autolimitation. Mais choisir de consommer local, c'est aussi revenir à une conscience de la réalité, celle dont l'imagerie publicitaire cherche à nous éloigner. Le poisson n'est pas un parallélépipède pané qui pousse sur les étals Carrechan. Et à chaque étape d'une filière, il y a un risque de souffrance, pour l'homme, pour l'environnement, pour l'animal. Plus la filière sera longue, plus ces souffrances peuvent être dissimulées par une dilution de la conscience et plus l'impuissance à agir sera manifeste.

Certes, le recours aux circuits courts représente une partie de la réponse au **dépassement** et il a le mérite de susciter la réflexion. Cependant, la solution se nomme simplicité volontaire, ou décroissance.

La structure nationale des Amis de la Terre, ainsi que nombre de groupes locaux, organiseront des **manifestations le 25 septembre à l'occasion de la journée du dépassement**. Les ATMP y inscriront des actions les 22/9 et 25/09/2010. A vos courriels.

Réunions mensuelles publiques des ATMP

Tous les 4^e mardi de chaque mois à 20h15 à la salle municipale du Pont des Demoiselles, 7 av Saint Exupéry (petit escalier à droite de l'entrée du supermarché Casino : suivre le fléchage « Amis de la Terre », c'est au 3^e étage)

Mardi 28 septembre 2010 : « Circuits courts et courts-circuits » avec Dominique Gilbon.

Mardi 26 octobre : point sur l'actualité écologique, nos actions en cours et les perspectives.

La Feuille Verte des Amis de la Terre Midi-Pyrénées. Directeur de publication : Pierre Dedieu

ISSN 1967-6719 - n°222 Août-Septembre 2010. Imprimé par nos soins.

Bulletin d'adhésion 2010 aux Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Adresser aux ATMP : 22 place du Salin, 31000 Toulouse (merci de joindre ce feuillet au paiement)

tél-fax-répondeur : 05 61 34 88 15

courriel : midipyrenees@amisdelaterre.org

COTISATION (*) : SOUHAITABLE : **33 €** (ou plus si vous le désirez) **PETIT BUDGET : 10 €** (ou davantage)

DONS (*) : (*) **Déductible des impôts à 66%**

Abonnement au journal *La Baleine* : + 7 € à l'ordre des « Amis de la Terre »

NOM..... PRÉNOM..... DATE.....

ADRESSE.....

Tél : Courriel (**lisible**)..... Recevoir la *Feuille Verte* **uniquement par courriel**

MONTANT VERSÉ : MODE DE PAIEMENT : Chèque Espèces Autre :

Centres d'intérêt : Abeilles, Aéroport, Agriculture-Jardin, Air, Alimentation bio, Arbres-Forêt, Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Éco-quartiers, Énergies propres, Espaces verts ou naturels, Habitat bioclimatique, Montagne, Nano-Technologies, Nucléaire, OGM, Ours, Pédagogie, Pesticides, Piétons, Pollution hertzienne-Electromagnétisme, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme, etc.....